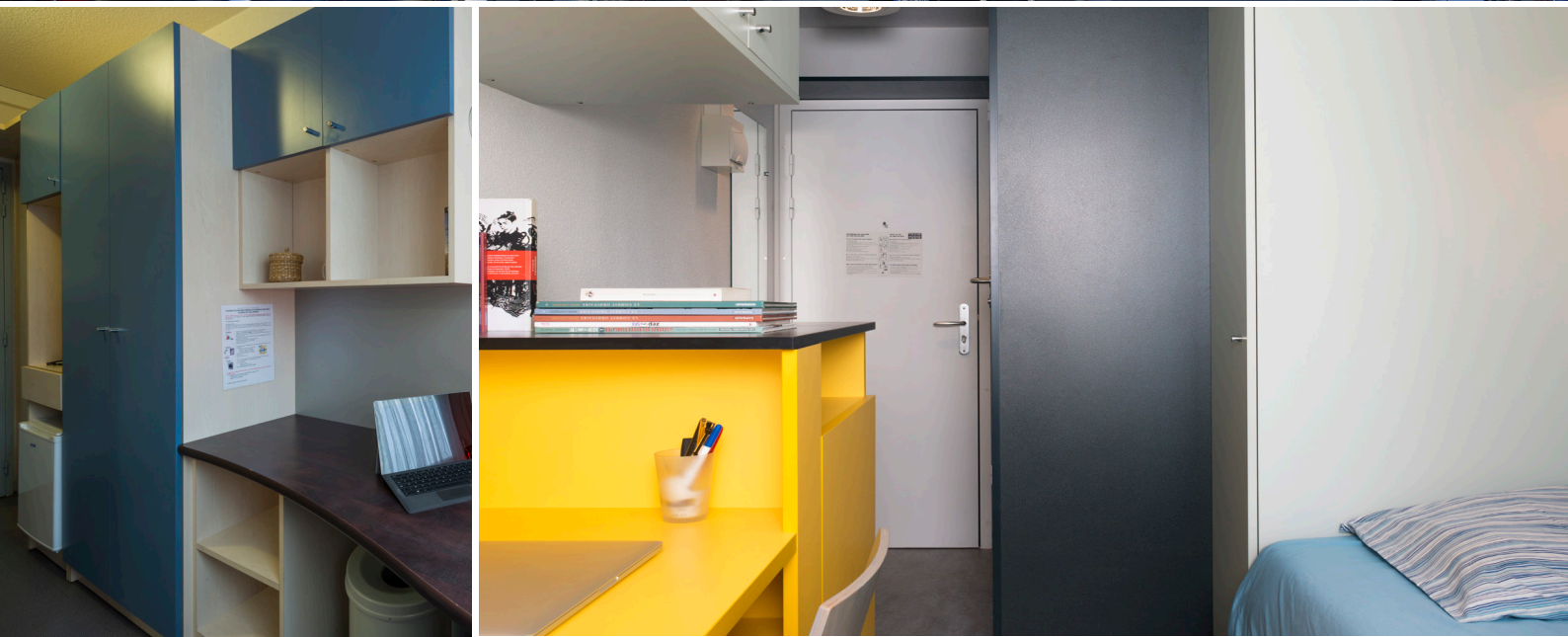




# Logement temporaire des agents de l'État en Bretagne



**Bienvenue en Cité U du Crous  
pour plus d'info, contacter :**

# Les logements du Crous pour les agents de l'État en Bretagne

Le Crous vous propose plusieurs types de logements :

## Les T1, T1 bis, T2 et T1 PMR

Ces logements sont meublés avec kitchenette et salle de bain.

## Les chambres types «confort»

Ces chambres sont équipées de cabinet de toilette (douche, WC, lavabo) et réfrigérateur. Cuisine partagée.

Nos résidences comportent des espaces communs à disposition : des salles de travail, de réunion, de sport mais aussi des laveries.

### Tarifs indicatifs

	Chambre	Studio	T1 bis	T2
Nuitée	30€ TTC	non disponible	non disponible	non disponible
Moins de 15 jours	entre 14€ et 25€/ nuit TTC	non disponible	non disponible	non disponible
Moins d'1 mois	299€/mois TTC	non disponible	non disponible	non disponible
Plus d'1 mois	299€/mois TTC	399€/mois TTC	479€/mois TTC	selon le logement

## Les Cités Internationales de Rennes et Brest

Pour un séjour d'une nuit à 15 jours, nous pouvons également proposer les logements en Cité Internationale.

Pour plus d'info (tarifs et prestations) :

- Cité Internationale de Rennes : <http://cite-internationale.crous-rennes.fr>
- Cité Internationale de Brest : <http://www.crous-rennes.fr>

### Tarifs indicatifs à la Cité Internationale de Rennes

	18 m <sup>2</sup> - lit simple	25 m <sup>2</sup> - lit double
Nuitée	45€ TTC	54€ TTC
Semaine (7 nuitée)	230€ TTC	285€ TTC
Semaine supplémentaire	115€ TTC	142€50 TTC



## Pour qui ?

Cette offre concerne les fonctionnaires et contractuels de l'État ainsi que les agents des établissements bénéficiaires de l'action sociale interministérielle.

Pour plus de détails et pour connaître les disponibilités, prenez contact avec le référent dans votre structure.



## Quand demander un logement ?

Cet hébergement est possible principalement entre les mois de janvier et d'août, en fonction des disponibilités.

Pour mémoire, les logements du Crous sont destinés en priorité aux étudiants. De septembre à décembre, la majorité des logements est occupée mais des places se libèrent à partir de janvier.

**N'hésitez pas cependant à faire votre demande quelle que soit la période.**



# Les atouts des logements Crous

## Bien logés

Les logements sont meublés et fonctionnels.

## Des prix modérés

Les loyers comprennent le Wifi, et donnent droit à l'ALS ou l'APL sous conditions.

## Bien situés

- Dans les centres villes, ou bien desservis par les transports en commun,
- Notre parc de logement en Bretagne : Rennes, Brest, Vannes, Lorient, Quimper, Lannion et Saint-Brieuc.

